



**POLE JURIDIQUE
PROCES – VERBAL
COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS
ELECTORALES**

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE – ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DEMATERIALISEE DU 18 DECEMBRE 2025

PRESENTS :

Président : Jean-Claude THOMAS

Membres : Lisette MAGUER - Philippe DUBREUIL

Excusés : Serge VERCHER ROSELLO - Camaridine MISTOIHI - Christian PARTHONNAUD (Vice-
Président)

Assiste : Chantal PALAND (secrétaire administrative).

CLUBS PRESENTS :

A.S AIXE SUR VIENNE, A.S AMBAZAC, AVENIR NORD FOOT 87, U.S AUREIL/EYJEAUX, AS AZAT LE RIS, U.S BEAUNE LES MINES, BELLAC/BERNEUIL/ST JUNIEN LES COMBES, DIABLES BLEUS BERSAC, U.S BESSINES/MORTEROLLES, F.C BOISSEUIL, A.S BOSMIE, AS BUJALEUF, F.C CHAILLAC/SAILLAT, CHAMPAGNAC LA RIVIERE, FC CIEUX VAULRY, A.S CHATEAUNEUF/ NEUVICENTIER, USACOMPREGNAC, U.S.A CONDAT SUR VIENNE, U.S.E.COUZEIX/CHAPTELAT, LA CROISILLE/LINARDS, AS EYMOUTIERS, FCCL, U.S LES FEUILLARDIERS, C.S FEYTIAT, A.S FOLLES, AS FROMENTAL, FRATERNELLE FOOT, ESP. LA GENETYOUSE, J.A ISLE, LIMOGES AMICALE FRANCO PORTUGAISE, ASPTT LIMOGES, LIMOGES ALOUETTE FCRG, LIMOGES FOOTBALL, LIMOGES JS LAFARGE, LIMOGES LANDOUGE FOOT, AURENCE ROUSSILLON, FC VIGENAL, LIMOGES ES BEAUBREUIL, FC MAYOTTE, LIMOGES, C.A.P.O A.S LUSSAC LES EGLISES, U.S LA JONCHERE ST MAURICE, LA MEYZE, C.S.L MOISSANNES, U.S NANTIAT, A.S NEXON, E.S NIEUL/ST GENCE, ES NOUIC/MEZIERES, F.C OCCITANE, U.S ORADOUR SUR GLANE, FCCORADOUR SUR VAYRES, S.A LE PALAIS SUR VIENNE, A.S PANAZOL, U.S PEYRAT DE BELLAC, CS PEYRILHAC, FOOT SUD 87, AS RAZES, C.A RILHAC RANCON, OC ROCHECHOUART, U.S LA ROCHE L'ABEILLE, LES ÉPIS DE ROYERES, F.C 2 VALLEES, F.C ST BRICE, FC ST DENIS DES MURS, ST GEORGES LES LANDES, A.S ST HILAIRE LES PLACES, A.S ST JOUVENT, A.S ST JUNIEN, A.S ST JUST LE MARTEL, U.S ST LEONARD DE NOBLAT, FC ST MARTIN TERRESSUS, FC ST MAURICE LES BROUSSSES, F.C ST PRIEST S/AIXE, R.S.C ST PRIEST TAURION, FC ST SORNIN LEULAC, C.A ST VICTURNIEN, F.C PAYS AREDIEN, F.C SAUVIAT, S.C SEREILHAC, U.S SOLIGNAC, E.S SUSSAC, Ecole de Foot de la GLANE, E. VAL DE VIENNE, SC VERNEUIL SUR VIENNE, U.S VEYRAC,

CLUBS ABSENTS :

AC TURQUE LIMOGES, LIMOGES, US LA BASTIDE, U.S LE DORAT.



POLE JURIDIQUE
PROCES – VERBAL
COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS
ELECTORALES

Les décisions prises en Assemblées Générales sont susceptibles de recours :

- Par un membre de l'association,
- Devant le Tribunal Judiciaire du lieu du siège social de l'association,
- Dans un délai de cinq ans à compter de la date de la délibération.

CONTEXTE :

L'Assemblée Générale Financière Ordinaire et Extraordinaire a été organisée de manière dématérialisée.

L'organisation du vote a été confiée à la Société OOPN, 4 rue la Croix-Faubin 75011 Paris.

NOMBRE DE VOTANTS :

88 clubs étaient inscrits, représentant 452 voix.

85 clubs ont participé au vote représentant 441 voix.

Le quorum est donc atteint pour l'Assemblée Générale Financière Ordinaire et Extraordinaire.

VOTES :

La société OOPN a transmis officiellement les résultats des différents votes au District de Football de la Haute-Vienne le Jeudi 18 décembre 2025 à 18 heures 30.

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE – ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE :

L'Assemblée Générale Financière – Ordinaire et Extraordinaire du District de Football de la Haute-Vienne s'est tenue le Jeudi 18 décembre 2025 de 8 heures à 18 heures.

Participation : 85 clubs sur 88 clubs soit 96,59 % des clubs, représentant 441 voix sur 452, soit 97,57%.



POLE JURIDIQUE
PROCES – VERBAL
COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS
ELECTORALES

INSCRITS

Bulletins	Voix
88	452

PRESENTS

Bulletins	Voix
85	441

% PRESENTS

Bulletins	Voix
96,59 %	97,57 %

Résultats des votes :

VOTE N° 1					
Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale Ordinaire dématérialisée du 20 juin 2025 – Publié sur le site www.foot87.fff.fr le 23 juin 2025.					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
1	VOTE N° 1	84	436	85	441
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
411	25	94,27%	5,73%	Adopté	

Le procès-verbal est adopté.

VOTE N° 2					
Suppression de la D5 à la fin de la saison 2025-2026					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
2	VOTE N° 2	84	436	85	441
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
309	127	70,87%	29,13%	Adopté	

La suppression de la D5 est adoptée.



**POLE JURIDIQUE
PROCES – VERBAL**
COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS
ELECTORALES

VOTE N° 3

Modification du système de rétrogradation à l'issue de la saison 25-26

N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
3	VOTE N° 3	82	425	85	441
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
355	70	83,53%	16,47%	Adopté	

La modification du système de rétrogradation à l'issue de la saison 25/26 est adoptée.

VOTE N° 4

Création du championnat loisir vétéran et loisir à 7 pour la saison 26-27

N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
4	VOTE N° 4	84	436	85	441
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
374	62	85,78%	14,22%	Adopté	

La création du championnat loisir vétéran et loisir à 7 pour la saison 26/27 est adoptée.

VOTE N° 5

Approbation du rapport financier de l'exercice 2023/2024

N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
5	VOTE N° 5	82	416	85	441
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
361	55	86,78%	13,22%	Adopté	

Le rapport financier de l'exercice 2023/2024 est adopté.

VOTE N° 6

Approbation des conventions réglementées de l'exercice 2023/2024

N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
6	VOTE N° 6	84	436	85	441
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
401	35	91,97%	8,03%	Adopté	

Les conventions réglementées de l'exercice 2023/2024 sont adoptées.



**POLE JURIDIQUE
PROCES – VERBAL**
COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS
ELECTORALES

VOTE N° 7

Approbation de l'affectation du résultat 2023/2024

N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
7	VOTE N° 7	81	404	85	441
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
361	43	89,36%	10,64%	Adopté	

L'affectation du résultat 2023 / 2024 est adoptée.

VOTE N° 8

Approbation modification de l'article 13.4 des statuts du district de la Haute-Vienne

N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
8	VOTE N° 8	83	433	85	441
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
391	42	90,30%	9,70%	Adopté	

La modification de l'article 13.4 des statuts du District de la Haute-Vienne est adoptée.

VOTE N° 9

L'assemblée générale approuve-t-elle la candidature de M. Kilian AUTIER au Comité de Direction ?

N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
9	VOTE N° 9	85	441	85	441
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
421	20	95,46%	4,54%	Adopté	

L'élection de M. AUTIER Kilian en qualité de secrétaire général est adoptée.

Le Président de la commission,

Jean-Claude THOMAS

La secrétaire de la commission,

Lisette MAGUER